

Prix de l'ADDES 2015

- **Prix de thèse présenté par Eric Bidet :**

Pascale Château-Terrisse : Les outils de gestion, transporteurs et régulateurs des logiques institutionnelles, cas de deux organisations de capital-risque solidaire

- **Prix de mémoire présenté par Maurice Parodi :**

Raphaël Laforgue : « La coopération sans les coopérateurs »
Promotion de la coopération de consommation par la FNCC (France, 1918-1930)

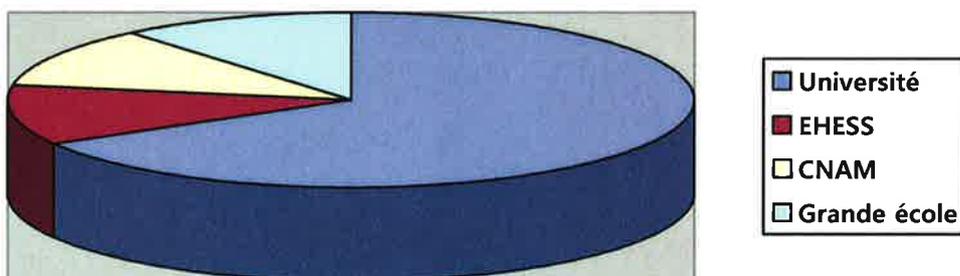
Note sur le prix de thèse ADDES 2015

Le jury du prix de thèse de l'ADDES a reçu cette année 18 thèses. Lors de sa précédente édition (2013), il en avait reçu 8.

Cette croissance à 3 chiffres témoigne tout à la fois de la réussite du prix de l'ADDES lancé il y a presque 30 ans et du fait que l'ESS est considérée comme un objet de recherche de plus en plus pertinent au sein de l'Université -et au-delà puisque un tiers de ces travaux dépasse le cadre strict de l'université.

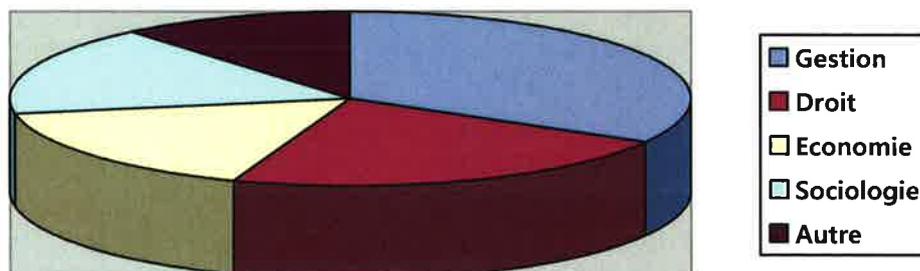
Répartition par établissements

12 thèses en Université
2 thèses à l'EHESS
2 thèses au CNAM
2 thèses en Grandes écoles (HEC, SupAgro)



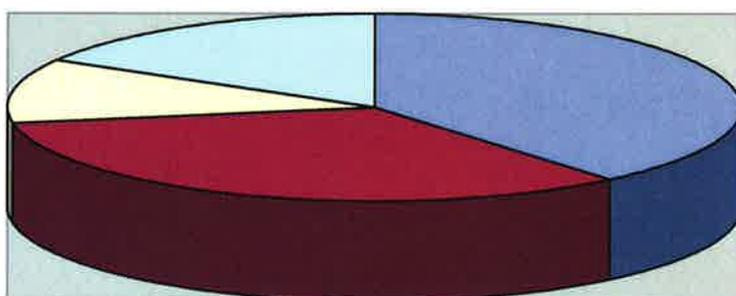
Répartition par discipline

6 thèses en gestion
4 thèses en droit
3 thèses en économie
3 thèses en sociologie
1 thèse en sciences du langage
1 thèse en philosophie



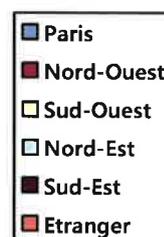
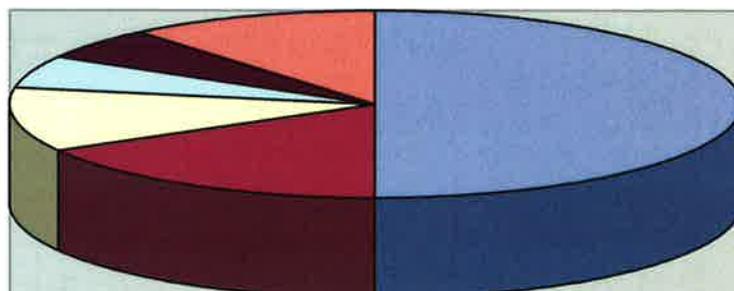
Répartition par objet de recherche

| | |
|---|----------|
| Coopération de crédit/Finance solidaire | 3 thèses |
| Autres coopératives | 4 thèses |
| Santé/Action sociale/Education | 5 thèses |
| Associations | 1 thèse |
| Mutuelles d'assurance | 2 thèses |
| Commerce équitable | 1 thèse |
| Transversal à l'ESS | 1 thèse |
| Autre | 1 thèse |



Répartition géographique

Paris : 9 thèses
Nord-Ouest: 3 thèses (Brest et Rennes)
Sud-Ouest : 2 thèses (Toulouse et Montpellier)
Nord-Est : 1 thèse (Nancy)
Sud-Est : 1 thèse (Grenoble)
Etranger : 2 thèses (Yaounde et Luxembourg) mais 6 de ces 18 thèses ont une dimension internationale (Amérique latine, Afrique, Europe)



18 thèses de 500 pages en moyenne, cela représente donc quelque 9000 pages. Bien évidemment, il n'était pas possible de lire intégralement ces 9000 pages aussi le jury s'est-il appuyé sur les rapports de soutenance et sur quelques éléments fondamentaux de chaque thèse pour réaliser une 1^{ère} sélection visant à retenir 3 « finalistes » pour le prix de l'ADDES.

Sélectionner 3 thèses parmi 18 n'a pas été sans difficulté et des travaux de grande qualité ont été écartés de cette sélection finale. J'évoquerai brièvement l'un d'entre eux qui a particulièrement retenu l'attention du jury. Il s'agit de la thèse d'**Iris BARSAN**, thèse de droit comparé et de droit européen qui porte sur le statut juridique de société coopérative européenne. Comme le souligne le rapport de soutenance, le travail réalisé par Mme Barsan est à n'en pas douter une thèse qui devrait déboucher sur un ouvrage de référence en matière de société coopérative européenne.

Le précédent prix de l'ADDES avait fait la part belle à l'histoire. Ce sont cette fois-ci des travaux en droit, en sociologie, en économie et en gestion qui ont tout particulièrement retenu l'attention du jury. Et on ne peut que se réjouir que l'ESS suscite des travaux de grande qualité dans des disciplines aussi nombreuses et avec des approches aussi variées.

On notera d'ailleurs que sur les 18 jeunes docteurs qui ont candidaté pour le prix de l'ADDES, 5 au moins sont déjà titularisés en université. Cela montre que l'économie sociale est en train de devenir un sujet d'étude pertinent et porteur par les principales sciences sociales. Cela témoigne également des progrès accomplis dans la construction d'une communauté scientifique ayant pour objet l'Économie sociale, à laquelle l'ADDES s'attache depuis plus de 30 ans.

POUCHAIN Delphine

Commerce équitable et prix juste

**Thèse de sciences économiques, Co-directeurs : Olivier Favereau
(Université Paris-Ouest) et Patrick Mardellat (Université Lille 2)**

L'idée centrale que défend **Delphine POUCHAIN** dans cette thèse de sciences économiques est que le modèle du commerce équitable incarne la « bonne économie » au sens d'Aristote, c'est à dire une économie garante de la justice dans l'échange, ce qu'on appelle la justice commutative.

C'est une thèse très agréable à lire et dont une des grandes qualités est justement de défendre une thèse au sens propre au moyen d'une argumentation rigoureuse dont on peut suivre pas à pas la progression logique et justifiée qui amène l'auteure à mobiliser un large éventail de travaux relevant de disciplines très variées (économie, gestion, sociologie, philosophie, anthropologie, sciences politiques).

Un autre intérêt de cette thèse est de rappeler que l'Histoire de la pensée économique (HPE) est utile pour comprendre des phénomènes économiques très contemporains et qu'il est encore possible d'écrire une thèse d'économie sans y faire figurer une seule équation.

Le jury regrette cependant que l'auteure n'ait pas véritablement abordé la question de la contradiction fondamentale entre le commerce équitable qui s'inscrit dans la logique de la mondialisation et les circuits courts qui valorisent une économie de proximité, ni cherché à étendre sa réflexion à l'ESS pour évaluer si le modèle de l'ESS peut être considéré comme un prolongement -ou une incarnation- de la bonne économie d'Aristote.

RODET Diane

**Une production engagée. Sociologie des labels, chartes et systèmes
participatifs de l'économie solidaire**

Thèse de sociologie, Directeur : Antoine Bevort (CNAM)

La thèse de **Diane RODET** est une thèse de sociologie qui porte sur les dispositifs de qualité (labels, chartes, systèmes participatifs) de l'économie solidaire. L'idée centrale que défend l'auteure est que, dans l'économie solidaire, ces dispositifs de qualité ne sont pas seulement (ni principalement) orientés vers les consommateurs pour les rassurer, mais sont des éléments destinés à construire ou renforcer une identité collective.

Le jury souligne que c'est une excellente thèse, bien construite et bien écrite, sur un sujet apparu en sociologie dans les années 1990 avec les travaux fondateurs de Lucien Karpik, mais essentiellement abordé du point de vue de la sociologie de la consommation et encore très peu souvent relié à l'ESS.

La réflexion menée s'appuie tout à la fois sur une très bonne connaissance des travaux théoriques en sociologie et en économie et sur un travail empirique portant sur 12 réseaux d'économie solidaire allant des régies de quartier aux AMAP en passant, entre autres, par les systèmes d'échanges locaux, le commerce équitable ou la finance solidaire.

Le jury émet quelques réserves, cependant, sur le parti pris d'isoler au sein de l'ESS un ensemble d'organisations que l'auteure rassemble sous l'appellation « économie solidaire » et s'interroge sur la pertinence à mettre sur le même plan des démarches aussi variées et à appliquer la même grille d'analyse à des produits et à des organisations.

TERRISSE Pascale

**Les outils de gestion, transporteurs et régulateurs des logiques
institutionnelles : cas de deux organisations de capital-risque solidaire
Thèse de gestion, Directeur : Muriel Jougleux (Université Paris Est)**

La thèse de **Pascale TERRISSE** décrit l'évolution du secteur du capital-risque solidaire en France à travers l'étude de deux dispositifs de ce secteur : le Fonds Afrique mis en place par Garrigue en 2005 et la société FinanCités créée par Plantet Finance en 2007. Après de nombreux échanges, c'est à cette thèse que le jury de l'ADDES a décidé d'attribuer le prix de thèse de l'ADDES.

L'originalité de sa démarche est d'analyser les transformations de ces organisations par l'étude des outils de gestion utilisés. Cette recherche porte sur une question essentielle pour l'ESS : celle de la tension entre des logiques institutionnelles distinctes et quelquefois contradictoires. Elle offre par ailleurs une description fine de la structuration et des transformations dans le champ de la finance solidaire.

En couronnant le travail de Mme Terrisse, le jury de l'ADDES a souhaité tout d'abord récompenser une thèse originale portant sur un sujet d'un grand intérêt dans l'optique de la loi ESS. Au-delà de l'intérêt intrinsèque du sujet lui-même, le jury salue la rigueur théorique, l'honnêteté méthodologique et le potentiel heuristique de cette thèse. Le jury a particulièrement apprécié la réflexion théorique menée à partir de l'approche néo-institutionnaliste, le chapitre méthodologique consacré au logiciel ALCESTE et la description fine qui est faite des transformations dans le champ de la finance solidaire.

On pourra regretter que l'auteure n'ait pas tenté d'élargir sa perspective théorique en mobilisant des auteurs de la sociologie des organisations comme Mintzberg, Crozier ou Boltanski et Thévenot. Mais une thèse n'est jamais complètement achevée et ce sont peut-être là des pistes à considérer pour prolonger la réflexion entreprise.

Prix de l'ADDES 2015 – mémoires M 2

Répartition des mémoires

1. Selon les disciplines scientifiques

(classement par ordre décroissant)

| | | | |
|---|----|---|----|
| - Management – gestion | 12 | } | 29 |
| - Sciences économiques | 6 | | |
| - Sciences politiques | 3 | | |
| - Sciences juridiques | 1 | | |
| - Histoire | 1 | | |
| - Autres (non explicitées) ou Interdisciplinaires | 6 | | |

2. Selon les composantes institutionnelles

(statut juridique des OESS)

| | | | |
|---|----|---|----|
| - Coopératives | 7 | } | 29 |
| - Mutuelles | 0 | | |
| - Associations | 11 | | |
| - Fondations | 1 | | |
| - Economie sociale (ensemble du champ) | 3 | | |
| - Autres (politiques publiques sans référence explicite à l'E.S.) | 7 | | |

3. Selon des Universités et Grandes Ecoles

| | | | |
|---|----|---|----|
| - Universités de Paris (dont IAE 4 Institut catholique 3) | 11 | } | 14 |
| - EHSS | 1 | | |
| - ESSEC | 1 | | |
| - HEC | 1 | | |
| Universités de province | | } | 15 |
| - Lille (dont IAE : 3) | 5 | | |
| - Grenoble (Sciences Po) | 3 | | |
| - Lyon | 1 | | |
| - Montpellier | 1 | | |
| - Strasbourg | 1 | | |
| - Non rattachées de manière explicite | 4 | | |

Le lauréat 2015 est :

Raphaël LAFORGUE pour son mémoire (M II) d'**histoire** (des sociétés occidentales contemporaines) soutenu à l'**Université de Paris 1** Panthéon-Sorbonne :

**« La coopération sans les coopérateurs »
Promotion de la coopération de consommation
par la FNCC, France, 1918-1930**

Avant d'en faire une brève présentation, le jury tient à souligner au moins la qualité des huit autres mémoires retenus au premier tour.

Et en premier lieu, celui, de **Sylvain CELLE**, soutenu à l'Université de Lille 1, en Sciences Economiques :

**« L'esprit coopératif entre deux guerres »
Les registres de justification du mouvement coopératif dans les transformations
idéologiques du capitalisme français (1919-1939)**

Ce candidat était en effet au coude à coude avec Laforgue dans la dernière ligne droite. Mais ce mémoire venant d'être retenu par **le jury du Prix de la recherche coopérative**, a pu être retiré du lot des nominés.

Le jury avait également retenu dans les trois premiers nominés du 2^{ème} tour, le mémoire de **Jean-Noël FRAIZY**, soutenu à l'Université de Grenoble en Sciences Politiques :

**« L'UDESS 05. L'institutionnalisation d'une représentation
politique d'économie sociale et solidaire »**

Travail d'une grande pertinence et utilité pour les acteurs et responsables des CRESS et du CNCRESS qui se préoccupent de plus en plus d'établir des plateformes territoriales de proximité de l'ESS au contact des autres acteurs du développement local.

Six autres mémoires avaient été retenus par divers membres du jury. Ils méritent a minima une mention particulière. En premier lieu, les mémoires de :

- **Geoffrey LAISSUS**, « **Quels axes stratégiques pour développer une société coopérative de services aux entreprises ? Services coop de France** »
Master spécialisé en Management international agroalimentaire, **ESSEC Business School**, 2014.
- **Alain BRULARD**, « **Quelle compatibilité entre le modèle associatif et le concept de résidences-services pour seniors ?** »
A la lumière de l'expérience belge : de la description du concept à la présentation d'un modèle de mise en œuvre en France. Master Management des Organisations, IAE, Paris, 2014.

Signalons encore quatre auteurs de mémoire retenus au premier tour (voir références complètes dans la liste des mémoires) :

- Sylvain BARUEL
- Clémence BIDEAU
- Manon DESERT
- Jean-Marie GALLON

Dans la liste complète des 29 mémoires de la collecte 2014, chacun de nos lecteurs, en fonction de son secteur d'activité, de ses responsabilités professionnelles et de ses engagements dans l'ESS, pourra trouver de quoi nourrir sa réflexion et son action.

Présentons à présent le mémoire du lauréat **Raphaël LAFORGUE**, à l'aide du résumé proposé par l'auteur, que nous compléterons, par quelques observations relatives à l'objet du mémoire, aux méthodes de travail de son auteur historien et enfin à quelques apports clés de la recherche.

« La coopération sans les coopérateurs »

Promotion de la coopération de consommation
par la FNCC, France, 1918-1930

Entre la fin de la Grande Guerre et le début des années 1930, la coopération de consommation française connaît son apogée économique. La grande crise des années 1930 marquera un premier point de renversement de la courbe... Pour la première fois, une instance unique assure la représentation de ce mouvement : la Fédération nationale des coopératives de consommation (FNCC). L'unification du mouvement a été réalisée en 1912, par fusion de l'Union coopérative (courant réformiste de « l'Ecole de Nîmes ») et de la Bourse des coopératives socialistes.

Ce mémoire a pour objet de comprendre les principes, discours et méthodes, (tout spécialement les méthodes de « propagande morale » ou d'éducation des coopérateurs, puis celle de la « publicité commerciale » et d'éducation des consommateurs), choisis par cette organisation puissante mais peu étudiée, pour promouvoir la coopération de consommation auprès des Français entre 1918 et 1931. Selon Laforgue, en effet « les historiographes militants » de la coopération, dont ceux des coopératives de consommation ont été trop absorbés par une « autocélébration » de « l'âge héroïque » du XIXème siècle (les héros de « l'associationnisme ouvrier » français ou « les équitables pionniers de Rochdale ») au détriment de « l'âge réel », c'est-à-dire de la prise en compte du contexte économique, sociologique et politique de l'entre-deux-guerres. En associant lectures locale et nationale et en confrontant discours, pratiques et travail quantitatif, le mémoire montre comment les transformations de la société française d'entre-deux-guerres bouleversent les relations entre une organisation sociale et ses adhérents. On entre ici dans les méthodes de travail classiques d'un historien : exploitation des « sources primaires » et références bibliographiques : fonds d'archives manuscrites ou imprimées de la FNCC et des sociétés coopératives régionales ; périodiques du mouvement ; ouvrages et publications des grands auteurs de la période

(BROCARD, FAUQUET, GAUMONT, GIDE, LAVERGNE, POISSON, THOMAS, etc.), mais aussi plus proches de nous, dont DESROCHE, DRAPERI, DREYFUS, GUESLIN, LACROIX. Soulignons aussi la qualité du traitement informatique des données chiffrées et de la cartographie qui viennent étayer solidement les apports conceptuels et historiques de notre auteur et contribuent ainsi à combler les vides laissés par les « historiographes militants ». De plus, ce « travail quantitatif » s'intègre bien dans la thématique du 26^{ème} colloque de l'ADDES : les chiffres sur l'économie sociale. « *Les transformations de la société française* » (et ses fondements démographiques et économiques) nous ramènent- à « l'âge réel » de la coopération de consommation de l'entre-deux-guerres. Celle-ci doit s'ajuster à de nouvelles assises sociologiques, constituées notamment de couches bourgeoises ou de « classes moyennes » (avant la lettre), désormais cibles privilégiées pour le recrutement des adhérents coopérateurs et aussi des consommateurs non coopérateurs (vente libre au public). D'où le changement progressif de stratégie de développement du mouvement coopératif (FNCC et sociétés coopératives adhérentes...): concentration des coopératives, capitalisation (financement), formation professionnelle des dirigeants et administrateurs (prioritaire par rapport à la formation doctrinale); priorité accordée à l'attraction et à l'éducation des consommateurs par une publicité commerciale pleinement assumée par le mouvement (FNCC), même si l'on ne renonce pas tout à fait à la recherche des adhérents et à l'éducation « morale » des coopérateurs qui passent néanmoins au deuxième plan.

C'est dans un moment de stabilité inédite pour la coopération qu'être un « coopérateur » prend un sens nouveau.

« *Les transformations de la société française* », telles que perçues par les grands auteurs et acteurs de la coopération de l'époque, vont donc déterminer les spécificités du nouveau modèle de coopération qui s'affirme progressivement dans les années 1920 et, du même coup, reprofiler les figures de « *l'homo cooperativus* ». On peut distinguer ainsi les coopérateurs militants, les coopérateurs professionnels (gestionnaires, dirigeants) ou encore les coopérateurs-consommateurs (ceux qui répondent encore au principe de la double qualité), les coopérateurs non consommateurs (ou insuffisamment consommateurs !), mais aussi les consommateurs non coopérateurs mais fidélisés et « *coopérants* », etc.

En résumé, le grand mérite du lauréat est non seulement de contribuer à combler les lacunes de l'historiographie coopérative de l'entre-deux-guerres, mais aussi d'en tirer des leçons profitables pour le présent et l'avenir de la coopération de consommation.